



## CHEMIN DE ST JACQUES LA TRANSVERSALE

**ST JEAN PPORT → HENDAYE**  
6 jours / 5 nuits

**Randonnée en liberté, avec transfert des bagages.  
4 jours de randonnée. Hôtels – ½ pension**



**C'est une voie qui suit le GR8 par endroits appelée voie de la Nive et Bidassoa entre Saint-Jean-Pied-de-Port, Bidarray, Espelette, Ascain et Irun de bien belle étapes authentiques. Ce chemin est bien balisé et permet de faire cette jonction entre Saint Jean Pied de Port et le Camino del Norte.**

### PROGRAMME

**Jour 1** ● Arrivée à **Saint-Jean-Pied-de-Port** et installation dans votre hébergement  
Découverte de la vieille ville et de la célèbre rue de la Citadelle aux pavés usés.

**Jour 2** ● **ST JEAN PIED DE PORT → BIDARRAY** 20 km - 6h00 de marche + 550 m / - 650 m  
cette journée s'effectue principalement par la route avec un panorama splendide sur le pays basque avec ses belles maisons blanches et rouges ancrées dans les vallées verdoyantes, ses troupeaux de moutons ...Après avoir passé St Étienne de Baigorry petites séries de montées jusqu'à Bidarray village haut perchée !

**Jour 3** ● **BIDARRAY → ESPELETTE** 17.5 km – 4h30 de marche + 920 m / - 940 m  
cette étape vous emmène à Espelette. Passage devant le pont Noblia et randonnée sur les bords de la Nive que vous ne quitterez pas de la journée Paysage superbe avec ses rives, ses vallées qu'il faut franchir.

**Jour 4** ● **ESPELETTE → ASCAIN** 19 km – 5h30 de marche + 510 m / - 555 m  
Cette étape se fait en grande partie par le Gr 8, passage par le col de Pinodieta et le pont d'Amotz après plusieurs montées et descentes vous arrivez dans la petite ville de Ascain.

**Jour 5** ● **ASCAIN → HENDAYE ou IRUN** 17 km– 4h30 de marche + 299 m / - 319 m  
Le chemin s'effectue uniquement sur des petites routes avec très peu de dénivelé. Vous suivrez la route vers Urrugne puis passé le Pont St Jacques vous êtes arrivés à Irun

**Jour 6** ● **HENDAYE ou IRUN** – fin de nos prestations après le petit déjeuner  
Pour continuer sur le Camino del Norte vers San Sebastian il vaut mieux dormir à Irun.



## CHEMIN DE ST JACQUES LA TRANSVERSALE

ST JEAN PPORT → HENDAYE  
6 jours / 5 nuits

### LE TARIF COMPREND

L'hébergement en hôtel 2\* et 3\* en ½ pension  
Sauf à Hendaye ou Irun en nuit et petit déjeuner (restaurant à proximité)  
La documentation pour la réalisation de la randonnée  
Le transport des bagages  
Les taxes de séjour  
Les frais d'organisation et de réservation.

### LE TARIF NE COMPREND PAS

Les boissons  
Les repas de midi  
Les repas du soir à Hendaye ou Irun  
Toutes les dépenses d'ordre personnel  
L'assurance voyage  
Les visites éventuelles  
Les frais de dossier +15 € / personne

### À VOTRE ARRIVÉE

Arrivée à l'hôtel à St Jean Pied de Port. Vous pourrez laisser votre voiture au 1<sup>er</sup> hébergement (nuit et petit déjeuner). Le lendemain vous laissez vos sacs à l'accueil et un taxi viendra les récupérer, vous les retrouverez à l'hébergement suivant

### NIVEAU DE RANDONNÉE

Pas de difficulté particulière. Il convient toutefois d'être en bonne condition physique pour supporter un effort prolongé.

### PORTAGE

Pas de portage, uniquement les affaires de la journée.

### TRANSFERT DE VOTRE SAC

Nous vous demandons de déposer votre bagage dans le hall de chaque hébergement le matin à 8H00 et de ne prévoir IMPÉRATIVEMENT 1 SEUL BAGAGE PAR PERSONNE **NE DEPASSANT PAS 13 KG** ; au-delà le transporteur pourra vous facturer, en fin de randonnée, un supplément ou refuser catégoriquement de transporter votre bagage s'il est trop encombrant.

Si vous faites partie d'un groupe, nous vous demandons d'indiquer sur vos étiquettes valises le NOM de la personne responsable de ce groupe (personne qui a réservé la randonnée).



## CHEMIN DE ST JACQUES LA TRANSVERSALE

**ST JEAN PPORT → HENDAYE**  
6 jours / 5 nuits

### SE RENDRE SUR PLACE

#### Pour arriver au point de rendez-vous :

**En train :** Pour un trajet en train, se rendre jusqu'à Bayonne (il existe plusieurs TGV depuis Paris, Bordeaux, Toulouse, ...). Puis à Bayonne, il y a des trains ou bus (en fonction des horaires) directs vers Saint-Jean-Pied-de-Port (trajets réguliers d'une durée d'1 h 20). Toutes les informations, tarifs et horaires sur le site Internet de la SNCF : [www.voyages-sncf.com](http://www.voyages-sncf.com).

#### En voiture :

Toutes les informations pour préparer votre itinéraire sur le site Internet [www.viamichelin.fr](http://www.viamichelin.fr).

Stationnement à Saint-Jean-Pied-de-Port :

1) Il existe plusieurs parkings gratuits pour stationner votre véhicule à St Jean Pied de Port. Renseignements auprès de l'Office de Tourisme, Tél. 05 59 37 03 57 (<http://www.saintjeanpieddeport-paysbasque-tourisme.com/>).

2) Il y a aussi deux possibilités de stationnement en parking sécurisé :

- Garage Arrayet, Route de Bayonne, Uhart Cize, Tél. : 05 59 37 00 57.

- Auto Donibane : Chemin de la Nasse, à proximité de la piscine et du terrain de sport.

**En avion :** Aéroport de Biarritz-Anglet-Bayonne, puis ligne SNCF ou taxi jusqu'à Saint-Jean-Pied-de-Port.

Taxi de l'Ostibarret, Tél. : 06 30 53 85 52 ou 05 59 65 76 05

Taxi Goenaga, Tél. : 06.85.91.49.38 ou 05.59.37.05.00

#### En fin de circuit

**En train :** Train depuis la gare d'Hendaye. Liaison TER via Bayonne pour un retour sur Saint-Jean-Pied-de-Port.

### QUEL ÉQUIPEMENT PRÉVOIR

- 1 sac à dos pour les affaires de la journée (pull, vêtement de pluie, le pique-nique et une gourde d'eau, appareil photo...) 30/40 litres
- 1 paire de chaussures de marche montantes et légères, type randonnée déjà rodée,
- 1 short, un maillot et une serviette de bain,
- 1 veste coupe-vent (type goretex) cape de pluie ou ciré,
- 1 pantalon ample (toile ou randonnée), un pull de laine ou fourrure polaire,
- plusieurs paires de chaussettes et sous-vêtements,
- lunettes de soleil, crème solaire, chapeau, crème labiale,
- 1 paire de tennis, sandales (selon la saison) un survêtement ou vêtement ample pour le soir,
- 1 gourde d'un litre minimum, une boîte hermétique et des couverts,
- 1 pharmacie (gaze, élastoplast, antalgique...),
- 1 paire de bâtons de marche

### PRATIQUE

#### Le carnet du pèlerin ou « credencial » ou « créanciale » :

Ce document est bien connu des pèlerins, il permet de garder une trace écrite de son parcours. Ce passeport est à tamponner à chaque étape et atteste de votre état de pèlerin.

Il est délivré par les associations jacquaires - site Internet

[www.chemincompostelle.com/Associations/Associations.html](http://www.chemincompostelle.com/Associations/Associations.html)

[https://lescheminsverscompostelle.fr/credencial/demande\\_credencials.php](https://lescheminsverscompostelle.fr/credencial/demande_credencials.php)



## CHEMIN DE ST JACQUES LA TRANSVERSALE

**ST JEAN PPORT → HENDAYE**  
**6 jours / 5 nuits**

### ASSURANCE

Conformément à la réglementation, nous sommes assurés en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant nous ne saurions nous substituer à votre Responsabilité Civile Individuelle. Il est indispensable de posséder une garantie multirisques couvrant les frais d'annulation – rapatriement – maladie – accident de voyage – perte ou vol de bagages – secours en montagne – interruption de voyage.

### LE VOYAGE LIBERTÉ

Ce circuit s'effectue sans accompagnateur et sous votre propre responsabilité.

Nous vous fournissons toutes les indications nécessaires au bon déroulement de votre circuit, mais nous ne pouvons en aucun cas être responsables d'une erreur d'itinéraire ou d'un départ trop tardif le matin qui pourrait poser des problèmes pour arriver à l'étape suivante.

### RÈGLEMENT

**À l'inscription :** Acompte de 30 % du prix du séjour.

**Un mois avant le départ :** règlement du solde.

Règlement par CB ou chèque

### CONDITIONS D'ANNULATION

En cas de désistement de votre part, les frais retenus seront les suivants :

- **plus de 30 jours avant le départ : 15% du montant total du voyage sera retenu pour tous les Voyages Liberté et en groupe.**

**Ces frais ne sont pas remboursables par la garantie annulation des assurances que nous vous proposons.**

- **de 30 à 21 jours avant le départ : 25 % du montant du séjour,**

- **de 20 à 8 jours avant le départ : 50 % du montant du séjour,**

- **de 7 à 2 jours avant le départ : 75 % du montant du séjour,**

- **moins de 2 jours avant le départ ou non-présentation au départ : 100 % du montant du séjour.**